



**Discours de l'Hon. Emilia Monjowa Lifaka, MP**

**Présidente du Comité Exécutif du CPA**

**L'Association Parlementaire du Commonwealth**

**Vice-présidente de l'Assemblée Nationale du Cameroun**

**44<sup>e</sup> Assemblée Générale de l'APF**

**L'Assemblée Parlementaire de la Francophonie - APF**

**10 juillet 2018**

**Québec, Canada**



- **Monsieur le Premier ministre du Québec,**
- **Monsieur le Lieutenant-gouverneur du Québec,**
- **Monsieur le Président de l'APF,**
- **Mesdames et messieurs les Présidents de Chambres ici présents,**
- **Monsieur le Secrétaire Général de l'APF,**
- **Mesdames et messieurs les Chefs de délégations,**
- **Distingués délégués,**
- **Mesdames et messieurs,**

C'est pour moi un immense honneur d'avoir été invitée, en qualité de Présidente du Comité Exécutif de l'Association Parlementaire du Commonwealth (CPA), à prendre part à la 44<sup>e</sup> session de l'Assemblée Générale de l'APF et de m'adresser aux délégués.

Au nom du CPA que je représente ici, je voudrais saisir l'occasion qui m'est offerte pour **remercier le Président de l'APF, l'Honorable Jacques Chagnon**, de m'avoir invitée à prendre part aux présentes assises qui se tiennent dans la Belle Province du Québec. L'invitation que vous avez bien voulu adresser au CPA témoigne à suffisance de l'excellence des relations qui unissent nos associations sœurs, et du souhait de l'APF de collaborer avec d'autres entités interparlementaires afin d'assurer la pleine contribution des parlements à la croissance mondiale.

Recevez de ce fait les chaleureuses salutations de la famille du CPA, ainsi que nos vœux de plein succès pour la conférence de ce jour.

Qu'il me soit également permis de remercier du fond du cœur les autorités canadiennes pour l'accueil chaleureux qui m'a été réservé, et les autorités québécoises pour l'excellente logistique déployée dans le cadre de l'organisation de la présente conférence.

Il ne fait aucun doute que ma présence en ces lieux permettra au CPA de toucher du doigt le fonctionnement de l'APF et de s'inspirer de sa riche expérience dans le domaine parlementaire. Nous notons pour nous en féliciter que l'APF et le CPA poursuivent les mêmes objectifs à savoir : la promotion de la démocratie, des droits humains et de l'Etat de droit, ainsi que le renforcement des capacités des Parlementaires afin de les rendre plus efficaces dans leur rôle. Selon moi, l'APF et le CPA constituent des modèles en matière de partage d'informations et d'expériences, de même qu'une plateforme d'apprentissage des meilleures pratiques.

Le dénominateur commun à la grande majorité d'entre nous ici rassemblés est que nous sommes des Parlementaires et par extension, des représentants du peuple, la voix des sans voix, l'espoir des désespérés, la voix des faibles et des forts. Nous avons reçu le mandat du peuple souverain. Dans un monde en perpétuelle mutation et aspirant toujours à une vie meilleure et à des conditions de vie meilleures, nos populations comptent sur nous pour porter leurs espoirs et leurs aspirations. Nous sommes donc appelés à relever des défis en cohérence avec notre rôle traditionnel en matière d'élaboration des lois, du vote des lois et du contrôle de l'action du Gouvernement dans nos pays respectifs.

Un contrat verbal nous lie à nos électeurs qui ont placé leur confiance en nous. Grandes sont les attentes des populations quant à ce que nous pourrions ou

devrions faire, et tout échec est source de grosse déception chez nos mandants. Ainsi, comme le disait un savant, « les mandataires élus doivent posséder des qualités indéfinissables pour réaliser un travail indescriptible ». Tels sont les défis qui nous interpellent et que nous devons nous évertuer à relever. Nous devons veiller à ce que les Gouvernements élaborent et mettent en œuvre des politiques satisfaisantes et pérennes capables d'alléger le fardeau des peuples que nous représentons. Pour ce faire, nous devons traduire nos résolutions en actions efficaces afin d'amener nos gouvernements respectifs à passer de l'adoption de résolutions à la mise en œuvre véritable de ces dernières.

Il ne fait aucun doute qu'en tant que Parlementaires, nous avons une opportunité, et une responsabilité constitutionnelle à savoir, jouer un rôle prépondérant dans l'appui et le contrôle de la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU. La Déclaration de l'Agenda 2030 consacre le rôle essentiel des parlements nationaux à travers l'adoption des lois et des budgets conformes aux Objectifs de développement, ainsi que leur rôle visant à garantir la reddition des comptes pour une mise en œuvre efficace des engagements pris. En tant que parlementaires, nous pouvons mieux que quiconque servir d'interface entre le peuple et les institutions gouvernementales, promouvoir et adopter des politiques et des lois en faveur des peuples pour que personne ne soit laissé pour compte.

Je ne saurais conclure mon propos sans saluer nos gouvernements respectifs pour les efforts consentis en matière de simplification de la législation, permettant ainsi à plus de femmes d'accéder aux cercles de prise de décisions. Mais dans la plupart de nos circonscriptions, le quota de 30% n'est pas encore atteint. Je lance donc un vibrant appel afin qu'une fois de retour chez nous, nous

chargions nos gouvernements respectifs d'œuvrer davantage en faveur de l'augmentation du nombre de femmes au sein des parlements. Ce n'est qu'à ce prix que nous ferons un monde meilleur.

Le philosophe et écrivain français Frantz Fanon disait : « Chaque génération doit dans une relative opacité découvrir sa mission, la remplir ou la trahir ». La nôtre, chers collègues, est de tracer la voie pour les générations futures. Je vous exhorte à l'accomplir.

C'est donc plein d'espoirs que le CPA attend de la présente conférence qu'elle parvienne à des recommandations et à des résolutions fortes.

Sur ce, je souhaite à l'APF plein succès dans ses travaux.

**Vive l'excellence des relations qui unissent l'APF et le CPA.**

Je vous remercie de votre aimable attention.

**ENDS**